

Québec français



Trésor de la langue française au Québec (XVI)

Louis Mercier

Number 61, March 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/49874ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mercier, L. (1986). Trésor de la langue française au Québec (XVI). *Québec français*, (61), 18–19.



louis mercier

Un sacrer cachottier

Ces sacrés sacrés !

Quiconque s'intéresse aux particularités du français québécois ne peut ignorer le phénomène du sacre ni les nombreuses études qui y ont été consacrées. On a fait l'histoire du phénomène depuis ses origines françaises jusqu'à son « épanouissement » québécois ; on a inventorié tous les mots de ce vocabulaire spécialisé (des formes les plus anodines aux plus irrévérencieuses...) ; on s'est interrogé sur le sacreur (qui sacre, quand et pourquoi ?) et sur l'effet que produit son mot. Au Québec, les sacres font partie de la langue familière courante et celui qui veut donner une image fidèle du français québécois ne peut les passer sous silence ; même le grand dictionnaire *Robert* en parle dans son édition de 1985 (voir sous *sacre* et *sacrer*).

Si on s'est déjà penché sur l'histoire du sacrage, on s'est par contre très peu préoccupé de l'origine des mots en cause. Les sacres les plus usuels viennent de noms de personnes, d'institutions ou d'objets sacrés bien connus (*Jésus-Christ*, *baptême*, *ciboire*...) ; quant aux formes euphémiques ou adoucies (*criffe* pour *Christ*, *batinse* pour *baptême*...), elles font montre d'une telle fantaisie que le chercheur risquerait facilement de s'y perdre (qu'on pense seulement à *salistole*, *calvinette*, *tabarslouné*, *saintsimotton* et *sainte-à-paupière*). Il y a certains mots pourtant qui méritent qu'on s'y attarde et tout d'abord le verbe *sacrer* lui-même !

Au Québec comme en France, *sacrer* est synonyme de *jur*er ; il aurait acquis ce sens à cause de la présence fréquente de l'adjectif *sacré* dans les jurons anciens comme *sacré Dieu*, *sacré nom de Dieu*. Mais l'emploi que nous faisons de ce verbe dans des expressions comme *sacrer un coup de poing*, *sacrer le camp*, *sacrer la paix*, *sacrer dehors*, *se sacrer à terre* semble étonner bien des Français qui, à la place, utiliseraient *ficher* ou *foutre*. Serait-on en face d'une création québécoise ? Personne n'a encore cherché l'origine de cet emploi particulier parce qu'on peut y voir assez facilement un procédé expressif comparable à l'emploi de l'adjectif *sacré* en français. Selon l'intensité du message qu'il veut transmettre, tout francophone peut choisir entre : « Tu vas recevoir une volée » et « Tu vas recevoir une sacrée volée ». De la même façon, un Québécois a le choix entre « Lâche-moi la paix » ou « Sacre-moi la paix ». Néanmoins, il y a bel et bien une explication précise, historique, à ce nouvel emploi de *sacrer*.

Il existait en ancien français un verbe *saquer*, de la même famille que *saccader*, qui avait, entre autres sens, ceux de « donner un coup brusquement », « lancer avec force », « secouer vivement » ; le français moderne n'a conservé que le sens de « congédier », mais les autres sens ont survécu dans plusieurs régions de France d'où le verbe nous est parvenu. Les exemples suivants, recueillis dans le Nord-Ouest et dans le Centre de la France, illustrent bien sa parenté avec notre verbe *sacrer* :

« Il lui sacquit son coutiau dans le ventre. »
(Jaubert, *Glossaire du Centre de la France*, 1864-1869)

« Dret enter [entre] les døeux iers [yeux], j'lli [lui] saqui un caoup de poing. »
(Métivier, *Dictionnaire franco-normand*..., 1870)

Le sacré et le profane

Il y aurait donc en québécois deux verbes *sacrer*, l'un d'origine vraiment sacrée (*sacrer comme un bûcheron*) et l'autre d'origine profane (*sacrer son camp*), issu du verbe *saquer*. La fusion de *saquer* et de *sacrer* dans la conscience populaire est probablement due au comportement plutôt capricieux de la consonne *R* dans la langue québécoise familière. Par exemple, dans la phrase : « Moi, je sacre pas », on a tendance à prononcer [sak] au lieu de [sakR], ce qui annule toute distinction entre les formes *sacre* et *saque*. Avec la chute du *R*, *sacrer* et *saquer* se retrouvent avec tellement de formes conjuguées identiques (à l'indicatif, à l'impératif, au conditionnel et au subjonctif) qu'on ne peut s'étonner qu'ils aient été complètement assimilés l'un à l'autre.

Sacrer tire une grande part d'expressivité de la signification même de l'ancien verbe français dont il a pris la relève. Il sert en quelque sorte à décrire les mêmes actions que les verbes *donner*, *jeter*, *mettre*, etc. mais, contrairement à ces verbes neutres, il implique également une charge émotive. Toutefois, il est



Claude Simon et le sens énigmatique

roger chamberland

évident que son association au vocabulaire des jurons contribue à augmenter énormément cette charge. L'intégration du sacré et du profane, n'est-ce pas l'une des caractéristiques de la culture québécoise traditionnelle ?

D'un usage fréquent depuis au moins le milieu du XIX^e siècle, *sacrer* a ouvert la voie à de nouvelles formes verbales issues cette fois de véritables jurons ; il s'agit de *crisser*, *criffer*, *câlisser*, *câliffer*... Ces verbes ne s'utilisent que dans des structures figées (celles-là même où l'on rencontre *sacrer*) ou dans des contextes bien définis d'où ils tirent leur signification : à eux seuls, ils ne veulent rien dire. Les sens qu'on leur reconnaît dans le discours ont tous été empruntés à *sacrer* (*saquer*). Leur rôle, qui est loin d'être négligeable, est d'introduire une charge émotive supplémentaire. L'intensité de cette charge pourra varier selon que la forme utilisée est plus ou moins nouvelle, plus ou moins adoucie, plus ou moins étonnante...

QUESTIONNAIRE

D'après votre expérience (auditive bien sûr...), quels sont les verbes qui, au Québec, pourraient se substituer à *sacrer* dans les exemples suivants : 1^o « Ton problème, je m'en *sacre* », 2^o « On l'a sacré à la porte » ?

Pourriez-vous, en incluant *sacrer* à votre liste, classer ces verbes selon la charge émotive plus ou moins grande que vous y percevez ?

Envoyez vos commentaires à :

Enquête TLFQ, Langues et linguistique, Faculté des lettres, Université Laval, Sainte-Foy, G1K 7P4.

Le 10 décembre dernier, Claude Simon devenait le 12^e écrivain français à recevoir le prix Nobel de littérature après un purgatoire qui, provoqué par le désistement de Jean-Paul Sartre, a duré plus de vingt et un ans pour la France. Cette attribution, comme celle qui a cours chaque année d'ailleurs, n'a pas été sans susciter l'étonnement, pour ne pas dire l'indignation chez plusieurs critiques français ou belges pour qui l'œuvre de Simon est « l'une des plus ennuyeuses jamais écrites en France ». Pour Jacqueline Piatier du *Monde*, il s'agit d'une distinction qui honore la France car elle légitime la persévérance de l'auteur plutôt qu'elle acquiesce à l'aspect révolutionnaire de son œuvre, comme le reflète son article paru dans l'édition du 19 octobre 1985. Au Québec, Wladimir Kryszynski, dans un large commentaire paru dans *le Devoir* (10 novembre 1985), démontre que la grandeur de cette œuvre, — qui « relève d'une série de paradoxes », d'où son intérêt particulier, — justifiait entièrement cette reconnaissance institutionnelle. Pour le directeur des Éditions de Minuit, Jérôme Lindon, ce prix vient confirmer et en quelque sorte justifier le travail et la longue patience de cette maison d'édition qui, dès 1957, a rapatrié l'œuvre de Claude Simon mais aussi celle de l'école du nouveau roman (Ricardou, Robbe-Grillet, Sarraute, Butor, Pinget, Ollier) à laquelle le nom de Simon est souvent associé, avec le consentement de ce dernier. Un succès ne vient jamais seul pour cet éditeur qui avait connu une prospérité sans précédent en 1984 lorsque Marguerite Duras avait remporté le prix Goncourt avec *l'Amant* et avait battu tous les records de vente en France et connu une carrière remarquable dans toute l'Europe et aux États-Unis.

L'homme et l'œuvre

Né le 10 octobre 1913 à Tananarive (Madagascar), Claude Simon étudie à Perpignan, où il passe son enfance, et termine à Paris ses études secondaires qu'il complète par des séjours d'étude à Oxford et à Cambridge. Fait prisonnier en 1940, il réussit à s'évader et commence à écrire et à publier dès 1946. En trente-cinq ans d'écriture, il publie une quinzaine de romans qui, en un certain sens, ont de nombreux points en commun. C'est avec *le Vent* (1957), qu'il adopte un mode de narration qui deviendra l'une des caractéristiques majeures de son œuvre. Il n'y a pas à proprement parler de trame narrative qui soutient la structure du roman, la cohérence et l'unité étant assurées par la superposition des modes narratifs qui, tour à tour, et par fragments, restitue la « concrétude » du monde. Souvent un cadre historique global sert de point de départ à une dérive organisée des sens émergeant de plusieurs locuteurs fort peu individualisés et désignés uniquement par une valeur nominative, ou un pronom, l'Italien, l'Américain, la femme, l'étudiant, il, elle, ... Ou bien, la narration est assurée par un narrateur extra-diégétique, un observateur hors-champ dont la voix module sur celle des autres et brouille la linéarité du récit.

Tous les romans de Simon sont de larges descriptions inféodées aux principes unificateurs de la mémoire, bien que celle-ci fasse toujours irruption par secousses, et de l'espace sensible. Mais, comme le soulignait Kryszynski : « Tous ces romans sont liés par un même principe, celui de la connaissance par le fragment ». La reconstitution d'un fait, d'un objet ou d'un événement n'est possible que par la surmultiplication des